

www.villelefousseret.fr



Accueil

Mairie

du lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h30 et 14 h - 18 h tél.: 05 61 98 50 10 maire.le_fousseret@ orange-business.fr accueil.mairie.le_fousseret@ orange-business.fr

Médiathèque

du mardi au samedi tél : 09.64.11.77.71 www.mediatheque-lefousseret.net

Aide administrative

prendre RDV au 06.89.96.54.52 mail : marynat@ifousseret.com gratuit et confidentiel association Ifousseret

Bulletin

responsable de la publication: Pierre Lagarrigue réalisation: Yves Charlot ivimages@orange.fr

Permanences

Maire: Plerre LAGARRIGUE le mercredi 10 h - 12 h sur rendez-vous

Adjoints:

- Philippe FAUR
- France AMIEL
- Nicole DUTREICH

sur rendez-vous

Conseillers Départementaux :

- Mme DUARTE Sandrine et
- Mr SANS Christian les premiers mercredis du mois de 09h30 à 11h30

Madame, Monsieur, chers concitoyens

Alors que certains s'apprêtent à partir en vacances et que d'autres y sont déjà, les travaux 2017 sont en cours d'exécution.

A l'école élémentaire, après la première tranche de rénovation énergétique passive de 2016 (isolation, menuiseries), la tranche 2 a été lancée dès que l'année scolaire a été terminée et que les locaux ont été disponibles. Il s'agit de la suite de la rénovation énergétique avec, notamment :

- L'installation d'une chaudière à granulés de bois.
- La mise aux normes des locaux de la cuisine scolaire avec l'ajout d'une salle de préparation froide et d'un local poubelle.
- La mise aux normes de ces bâtiments pour l'accessibilité avec l'ajout de toilettes pour les personnes à mobilité réduite, etc.

De plus, les locaux occupés par le CLAE, vont être légèrement agrandis et réorganisés pour apporter plus de confort à l'accueil des enfants hors du temps scolaire.

Ces travaux constituent le plus gros chantier de 2017 avec un coût HT de 500 000 € et pour lequel nous avons l'assurance d'au moins 210 000 € de subventions de l'État et de la Région.

Autres travaux que beaucoup d'entre nous attendaient, nos voies communales, après avoir reçu une appellation précise lisible sur le GPS pour ceux qui l'ont mis à jour, vont être équipées de panneaux afin que notre campagne ne soit plus un labyrinthe pour nos visiteurs.

Ces travaux pour un montant d'environ 15 000 € HT sont subventionnés par le Département. Fait partie de ce lot, la matérialisation au sol des places de stationnement pour handicapés, autour de la Halle et devant la salle du Picon. Espérons qu'elles seront mieux respectées ainsi.

Enfin, la fin de l'année devrait voir se dérouler des travaux à la Mairie :

- Rénovation énergétique avec une meilleure isolation, des menuiseries étanches à l'air et à l'eau, un chauffage plus performant et plus économe,
- Mise aux normes d'accessibilité du jardin et du bâtiment avec, notamment, la réalisation d'un plan incliné depuis la place des jardiniers qui permettra aux personnes à mobilité réduite de se rendre à la Mairie par leurs propres moyens.

Ces travaux sont exigés par la loi et ont fait l'objet d'un engagement de la commune à les réaliser sur une période de six ans.

lci encore, pour une dépense de plus de 300 000 €, la commune recevra entre 160 000 € et 190 000 € de subventions de l'État, de la Région et du Département.

Comme vous le voyez, il ne s'agit pas là de dépenses superflues mais de rénovations ou d'équipements complémentaires, indispensables à la modernisation et à la mise aux normes des espaces publics de la commune. D'ailleurs, le Conseil Municipal ne s'y est pas trompé, il a approuvé ces projets à l'unanimité de ses membres. Ces actions sont menées à bien grâce au travail efficace des agents qui y participent, qu'ils en soient remerciés ici.

Une précision nécessaire, les subventions n'étant versées qu'après l'achèvement des travaux, la commune doit faire l'avance, c'est ainsi que le financement de chaque projet fait l'objet d'un prêt sur deux ans complété par un prêt à long terme pour la part communale.

Enfin, ces projets ne se répercuteront pas sur les taux des impôts locaux. Toutefois, nous verrons bien les taux varier, cette année, car pour réussir la fusion dans la nouvelle communauté de communes nous avons choisi d'harmoniser les taux d'imposition dès la première année (2017),

Cela n'aura aucune incidence pour les habitants car, pour chaque taxe, le taux taxe communale + taxe intercommunale sera maintenu au même niveau qu'en 2016. Cette décision a été ratifiée par 90 % des communes de Cœur de Garonne dont Le Fousseret.

Chacun comprend que ces projets ne peuvent être menés au bout que dans la mesure où la commune conserve une certaine autonomie financière qu'elle tire, notamment, du produit des impôts locaux et des dotations de l'Etat, et qu'elle reçoit des subventions suffisantes. C'est donc avec circonspection, pour ne pas dire crainte, que nous attendons les prochaines mesures gouvernementales.

Je ne voudrais pas achever sur cette note pessimiste, je souhaite donc de bonnes vacances à ceux qui en prennent et à ceux qui restent, je rappelle que des événements locaux, la fête au mois d'août, la foire en septembre, leur permettront de se distraire aussi. Bon été à tous!



La vie municipale

A PROPOS DE LA GRANDE SALLE DU PICON:

En travaux depuis plusieurs mois, la grande salle du Picon est désormais opérationnelle, la commission de sécurité ayant donné son accord pour sa réouverture.

Aménagée en salle de spectacles, elle pourra accueillir une petite centaine de personnes dans les conditions de sécurité requises. Dès le mois de septembre, des spectacles d'art vivant y seront proposés: pièces de théâtre, concerts, danse etc... mais on pourra aussi y donner des conférences ou des causeries avec projection vidéo puisqu'elle est équipée d'un projecteur.



Ouverte aux associations culturelles, elle est déjà retenue par « Clary Jazz » pour une résidence d'artistes fin novembre avec deux concerts programmés tandis que « Jazz en Comminges » souhaite y proposer un concert en 2018. La Mairie, qui en assure la gestion, envisage aussi d'y organiser elle-même des manifestations.

En partenariat avec CinéFol 31, un week- end par mois, cette salle offrira aussi aux cinéphiles des projections sur un écran de 6m x 3m30 avec une programmation éclectique : films grand public le samedi ; pour les enfants le dimanche en journée ; classés « art et essai » le dimanche soir et pour les scolaires le lundi. Rendez-vous est pris pour le 1° w.e. d'octobre. Il est également prévu d'y organiser épisodiquement des projections gratuites en semaine.

Elle restera néanmoins une salle de réunion ouverte aux collectivités territoriales et aux organismes d'état ainsi qu'aux associations sous certaines conditions

d'utilisation. Elle pourra également être louée par des organismes privés pour des séminaires par exemple. La petite salle du Picon pourra y être associée pour proposer une restauration ou une buvette car il sera rigoureusement interdit de manger ou boire dans la grande.

La gestion culturelle de la salle est confiée à un comité de pilotage et à Elisabeth Lacanal qui la fera vivre au quotidien. Dès à présent, c'est à elle qu'il faut s'adresser pour toute programmation et réservation des salles. Elle en sera le régisseur culturel tandis que Frédéric Bourdeil en sera le régisseur technique garant de la sécurité des lieux.

Enfin, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, cette salle équipée d'une clim réversible sera en mesure d'accueillir des personnes fragilisées par la canicule ou les grands froids. Des activités pourront alors leur être proposées.

Les travaux ont été plus longs que prévu, certes, mais notre patience est récompensée car la commune est dotée maintenant d'un équipement de bonne tenue qui va nous permettre de proposer à un public varié des animations culturelles qu'il était difficile d'organiser jusqu'ici. (France Amiel)

ESPACES VERTS, ENVIRONNEMENT:

L'aménagement paysager de la commune se poursuit. Après le petit jardin du Paty qui rencontre un vif succès, c'est l'espace derrière la grange Couget que nous projetons de traiter. Dans le même temps, les travaux vont continuer sur la promenade du Picon avec la réfection des allées et l'installation d'une fontaine à boire. Dans l'immédiat et en attendant l'installation de la fontaine, un point d'eau provisoire permet aux promeneurs et aux pique-niqueurs de se rafraîchir avec de l'eau potable.

Le fleurissement de la commune a été repensé, en privilégiant de plus en plus des espèces pérennes et l'arrosage intégré des espaces verts dans un souci d'économie et de gestion plus raisonnable de l'eau. Dans certaines zones d'accès difficile ce sont les plantes couvre-sol qui vont être choisies pour limiter la prolifération des plantes indésirables. Cette année, nous avons attendu pour faucher l'herbe sur le talus du Picon car nous avons constaté que la présence de graminées et de fleurs des champs étaient du plus bel effet. Le cheminement le long de l'église va aussi être étudié. Cette politique va se poursuivre, notamment dans le jardin de l'école élémentaire qui sera replanté à l'automne à l'issue des travaux.

Dans un souci de protection de notre environnement et de la santé de nos concitoyens, nous abandonnons l'usage des pesticides, nous conformant ainsi à la loi qui, depuis le 1° janvier 2017, en interdit l'usage aux collectivités. En 2019, ce sera aussi interdit pour les particuliers. 2019, c'est demain, il faut donc que chacun s'habitue à ces nouvelles règles de vie dans l'intérêt de tous car, si l'efficacité des pesticides n'est plus à démontrer, leur dangerosité pour la santé non plus. De nombreuses études, reconnues pour leur sérieux par la communauté scientifique, le confirment.

Changeons donc notre regard. Dans nos représentations, un espace vert entretenu est un espace débarrassé des mauvaises herbes. Mais les pesticides qui s'insinuent dans les nappes phréatiques polluent nos sols de façon invisible, ils salissent notre environnement. De nombreuses « mauvaises herbes » ont parfois de très belles fleurs ou des vertus médicinales, elles peuvent aussi avoir un intérêt pour les insectes pollinisateurs. Soyons donc attentifs à cette biodiversité mais si une herbe sans intérêt pousse devant votre porte, rien ne vous interdit de l'arracher, vous participerez ainsi à la gestion écologique de notre commune. (France Amiel)

PLAN CANICULE

Dans le cadre de la lutte contre la canicule et conformément aux directives du Ministère de la Santé, la municipalité souhaite mettre à jour sa liste des personnes susceptibles d'être fragilisées par les fortes chaleurs.

Toute personne âgée de 65 ans et plus résidant à son domicile, toute personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail et vivant à son domicile, toute personne adulte handicapée bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles ou d'une pension d'invalidité servie au titre de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre vivant à son domicile est invitée, si elle souhaite se faire inscrire sur cette liste, à se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie par tél., par mail ou par courrier. Il est rappelé par ailleurs, qu'en période de fortes chaleurs, il faut éviter de sortir aux heures les plus chaudes, éviter également les efforts physiques, mouiller régulièrement son corps et se ventiler, maintenir sa maison fraîche notamment en fermant les volets le jour, manger en quantité suffisante et boire



Infos et manifestations

un litre à un litre et demi d'eau par jour, par petites quantités à la fois.

Dans le même temps, les conseillers municipaux : Anny Mendonça et Cédric Banuls ainsi que les deux adjointes Nicole Dutreich et France Amiel ont consulté téléphoniquement les personnes déjà inscrites pour s'informer si la température excessive ne leur provoquait pas de trop grandes difficultés et pour leur rappeler les consignes à suivre en cas de grosses chaleurs.

Enfin une distribution de brumisateurs vient d'être organisée gratuitement par la municipalité auprès des personnes les plus vulnérables. Nous espérons ainsi que les personnes concernées seront suffisamment sensibilisées pour suivre les consignes et passer l'été dans les meilleures conditions. Pour contacter la mairie : Tél 05 61 98 50 10. Adresse mail : accueil. Mairie, le fousseret@orange-business.fr

GRAND PRIX D'ARTS PLASTIQUE

Dimanche 09 Juillet à 11h30 a eu lieu la cérémonie de dôture du 35ème grand prix d'arts plastique organisé par l'association des peintres du Coustala. Le maire du Fousseret a remis le prix du public à Jean Remaury pour son travail, saluant au passage l'hommage rendu à Charlie à travers l'une des sculptures exposées «L'armée de Charlie», « Nous sommes nombreux et armés, nous avons des idées pointues ». Passionné de voyages, il ramène des images qu'il aime partager au travers de ses dessins, sculptures ou créations de design. Le métal est toujours présent, que ce soit à la forge où l'acier s'allie au cuivre flammé pour obtenir des irisations ou à froid en formant les volutes qui créeront des grilles, des tables ou des luminaires.

En ce qui concerne le grand prix du Jury, il a été attribué à Françoise Bouvier, le prix sculpture revient à Solène Lèbre. Cette artiste a commencé sa carrière à Madrid, avant de venir s'installer à





Ste-Foy-de-Peyrolière où elle a monté l'atelier terre «Smart Ceram». C'est en jouant avec les patines qu'elle parvient à nous faire oublier que ses sculptures sont toutes réalisées en terre et non pas en bronze ou en pierre comme on pourrait le penser au premier coup d'œil. Le prix peinture a été décerné à Nicole Pradel qui présentait deux acryliques aux couleurs éclatantes, Carmen et la croisée des chemins. La délégation catalane était aussi au rendez-vous avec ses 12 artistes qui sont venus exposer leurs sculptures.

L'association des peintres du Coustala a été heureuse de présenter cette année deux artistes de renommée internationale, Carole Bruniquel et Serge Sallan qui ont exposé de nombreuses réalisations que vous avez pu admirer.

LE FOUSSERET TENNIS CLUB

A l'approche de sa 3ème année d'existence, L'association Le Fousseret Tennis Club du président Jean-Claude Dutreich se porte plutôt bien. En effet, l'évolution du nombre de licenciés a connu une croissance assez rapide, tout comme le nombre d'inscrits à l'école de tennis (enfants + adultes). Fort de ses 120 adhérents à ce jour, dont 24 joueurs et joueuses classés, le club vient d'être récompensé par la Ligue Midi-Pyrénées de tennis, comme faisant partie des 10 meilleures progressions de la région sur les 4 dernières saisons. A savoir également qu'un projet-club est en cours de réalisation avec cette même Ligue Midi-Pyrénées de tennis, afin d'obtenir une subvention pour rénover le préfabriqué qui sert de club-house.

Sur le plan sportif, l'équipe femme a déjà ramené 3 trophées au club en terminant 1ère dans 3 compétitions différentes. L'équipe fille 11/12ans termine finaliste cette saison, comme la saison dernière. Enfin, deux tournois internes sont également organisés au sein du club : un pour les jeunes réparti en 3 catégories, et un pour les adultes homologué avec prise en compte des classements.

RUGBY UCF

Vendredi 07 Juillet, M. le Maire et le conseil municipal ont organisé une réception en l'honneur de la jeune équipe des Portes du Comminges (union Mazères, Cazères et le Fousseret) pour leur titre de Champion de France Phliponeau remporté le 28 mai dernier face au Pays de Meaux. Dans la catégorie féminine, on peut aussi féliciter Charlotte Ruffas, issue de l'école de rugby qui est devenue championne de France avec le stade Toulousain. La prochaine saison, deux équipes seniors seront engagées dans le championnat Promotion honneur. Les derbys seront nombreux. Côté effectif, une quinzaine de recrues viendront grossir les rangs de l'UCF qui compte surtout sur son centre de formation. De nombreux juniors, auréolés de leur titre de champion de France Phliponeau apporteront au sein de ce groupe un bain de jeunesse qui va donner du tonus à la famille. Les équipes cadets et juniors sont également engagées. Le socle est solide, l'UCF continue à creuser son sillon.



LE FOOTBALL FOUSSERETOIS 1927/2017

Si le sport se pratique sous diverses formes depuis l'Antiquité, ce n'est que sous la 3ème République que les associations sportives sont dotées d'un cadre qui leur donne la possibilité de se développer (LOI de 1901). En 1927, les 1550 fousseretois et fousseretoises ont vu se créer sous la présidence de Mr Peyrot, directeur de l'école, une association sportive de Football, très exactement le 27 octobre 1927 appelée Etoile Sportive Le Fousseret. Parmi eux, il y avait un enfant de 3 ans, Marcel Berges qui en devint plus tard son président. De nombreuses personnes ont œuvré jusqu'à aujourd'hui afin que celle-ci perdure.

Cette année, elle va fêter ses 90 ans d'existence, 90 ans pour lesquels, une journée particulière se prépare : manifestations sportives, repas, soirée dansante... La fête de l'ESF se fera le samedi 7 octobre 2017 au stade et à la salle du marché couvert.



EXPRESSION DE GROUPE "Continuons ensemble pour Le Fousseret" Le groupe n'a pas souhaité publier un texte pour ce bulletin.

LA LUTTE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE CONTINUE

Le vendredi 22 Septembre aura lieu un concert à la salle du Picon avec Anne au chant et Cécile au violon (les recettes seront reversées à l'association "Vaincre la Mucoviscidose").

Le vendredi 29 Septembre : les virades scolaires. L'une au Fousseret avec la participation de l'école primaire Elsa Triolet ainsi que les classes de 6ème du Collège Pierre et Marie Curie et pour la première fois une virade scolaire à Lafitte Vigordane avec l'école primaire Michel Colucci. (Anny Mendonça)

RUNNINGFOUSS31

Vous voulez débuter la course à pied ou ne plus courir seul?

L'association RunningFouss31 est ce qu'il vous faut. Depuis 2011, coureurs débutants et confirmés se retrouvent le jeudi soir et dimanche matin pour courir ensemble sur les routes et chemins aux alentours du Fousseret.

Le but de l'association est que les adhérents se retrouvent avec plaisir pour courir en groupe dans la bonne humeur en découvrant chaque semaine de magnifiques sentiers et paysages de notre région. Il n'y a pas d'esprit de compétition ou d'individualité, chacun reste libre de ses entrainements.

Si vous désirez de plus ample renseignements, n'hésitez pas à nous contacter sur : runningfouss31@orange.fr ou au 06.72.94.98.17



CANTINE ECOLE PRIMAIRE ELSA TRIOLET

Le jeudi 8 juin, les enfants des écoles primaires du Fousseret, lors du repas à la cantine, ont eu le plaisir de déguster des steaks hachés fournis par les producteurs locaux du magasin du P'tit marché gourmet. Les enfants ont fait honneur à ce repas, comme ce petit garçon qui demandait s'il y avait des conservateurs à l'intérieur? « non! » lui a-t-on répondu. « C'est très bon! », a-t-il dit en engouffrant gaiement une énorme bouchée. Une initiative que voudrait développer la municipalité en faisant appel plus régulièrement encore aux producteurs de la région.

MANIFESTATIONS A VENIR:

AOÛT 2017

Jeudi 03 : Concours de pétanque organisé par l'E.B.F.

Vendredi 04 au Lundi 07 : Fête Locale

Dimanche 06 : Concours de pêche du S.C.I.O.N. Fousseretois

dans le cadre de la Fête Locale

SEPTEMBRE 2017

Samedi 02 et Dimanche 03 : Fête à Benque

Dimanche 03 : Marché Gourmand

Samedi 09 et Dimanche 10 : Foire agricole, artisanale et commerciale

Samedi 16: Forum des associations

Samedi 16 et dimanche 17 : Journées du Patrimoine : Visite guidée de la ville

et expo de cartes postales anciennes

Vendredi 22 : Concert pour l'association mucoviscidose à la salle du Picon

Vendredi 29 : Virades scolaires école élémentaire Elsa TRIOLET

Samedi 30: Film « Bonne Pomme » en partenariat avec CinéfoB1 à la salle du Picon

OCTOBRE 2017

Dimanche 01: Marché Gourmand

- Journées portes ouvertes Ailes fousseretoises
- Film « Le Grand méchant renard » et Koblic (VO) en partenariat avec Cinéfol31 à la salle du Picon

Samedi 07 et Dimanche 08 : 90 Ans Etoile Sportive Le Fousseret

Samedi 28 : Film « Seven Sisters » en partenariat avec Cinéfol31 à la salle du Picon Dimanche 29 : Film « Moi, Moche et Méchant 3 » et « Le Caire Confidential » (VO) en partenariat avec Cinéfol31 à la salle du Picon

NOVEMBRE 2017

Dimanche 05: Marché Gourmand

DECEMBRE 2017

Vendredi 01 et Samedi 02 : Concert Clarijazz à la salle du Picon

Dimanche 03: Marché Gourmand

ETAT CIVIL du 01/02/2017 au 30/06/2017 Commune De Le Fousseret

NAISSANCES:

28/02/2017: PUISSEGUR Liam 08/03/2017: METZGER Callie 30/03/2017: BEAUFILS Charly 27/04/2017: KISS Olivia

31/05/2017: BAREILLE Elynn 01/06/2017: FRAZAO Soën 15/06/2017: RAYSSAC Anaïs

MARIAGES:

29/04/2017 : LABORDE Julien / CLAIR Déborah 27/05/2017 : BOUCHARD Jacky / SAINT BLANCAT Marie-Christelle

DECES:

14/02/2017 : RIVOIRE Henriette veuve HEGEDÜS 17/02/2017 : MORERE Irène veuve BARTHE

19/02/2017: MINETTI Jacques

26/02/2017: ARNAUDO Maria veuve ISAIA

03/03/2017 : VALETTE Vivian

10/03/2017: JEAN MARIE Yvonne veuve BAREILLE

07/04/2017: ESTIENNY Michel

09/04/2017 : GIRARD Jane veuve IRAC

24/04/2017: PINCHON Jacqueline veuve FAJA

27/05/2017: FITAMANT Michel

29/05/2017 : FAURE Aimé

TRANSCRIPTION DE DECES:

11/04/2017 : COT André, décédé à TOULOUSE 25/06/2017 : VIGNAUD Simonne veuve SAVIN,

décédée à MURET